

Conseil National de la Refondation (CNR) : l'AD-PA attend du concret

A deux semaines des conclusions de la Fabrique du bien vieillir (volet personnes âgées du CNR), le Ministère a réuni les principales organisations.

L'AD-PA salue la démarche de consultation entreprise depuis plusieurs mois au plus près des territoires et le respect des délais initialement fixés.

L'AD-PA restera néanmoins extrêmement attentive aux résultats effectifs de ces travaux. Pour ne pas générer davantage de déceptions dans un secteur en grande difficulté, le 4 avril doit être porteur d'annonces concrètes pour les personnes âgées, familles et professionnels.

Qu'est-ce qui concrètement peut améliorer conditions de vie et de travail ?

A minima, l'AD-PA attend des annonces fortes pour lutter contre l'âgisme et augmenter le temps passés auprès des personnes âgées.

Le CNR doit également déboucher sur le financement de la participation des plus vulnérables et sur la mise en place d'une instance nationale représentative des personnes âgées.

Enfin, pour rendre de nouveau attractif les établissements et services, les pouvoirs publics doivent :

- Permettre de renforcer les équipes par le recrutement de professionnels du socio-culturel
- Créer un premier droit d'option pour sortir de la tarification administrée
- Créer un second droit d'option pour sortir des normes excessives et enfermantes du Code de l'Action Social et des Familles (CASF)
- Accorder les financements nécessaires à la mise en place de la journée continue dans l'aide à domicile

Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Éric FREGONA



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)